



Lancement du projet Avec les aînés : contre la maltraitance !

Chandler, 5 décembre 2017 – La Table de concertation pour contrer les abus envers les personnes âgées de la MRC du Rocher-Percé est un regroupement de treize organismes du milieu sensibles à la maltraitance que peuvent subir les personnes âgées. Son mandat est de rejoindre la population de la MRC pour la sensibiliser à la réalité de la maltraitance et la mobiliser à agir comme agent de changement au sein de sa communauté.

Pour se faire, la Table de concertation lance aujourd'hui le projet **Avec les aînés, contre la maltraitance !** Ce projet se déroulera sur l'ensemble du territoire de la MRC du Rocher-Percé dès janvier 2018 et s'échelonnera jusqu'au printemps 2019 avec plus d'une vingtaine de représentations dans les municipalités du territoire. Les dates des deux premières représentations sont déjà arrêtées, soit le 24 janvier 2018, à 13h00, à la salle du Centre multifonctionnel de Port-Daniel-Gascons (à l'étage du CLSC au 63, route 132, Gascon) et le 31 janvier 2018, à 13h00, au centre communautaire L'Oasis de Percé (43, rue de l'Église, Percé).

Considérant le sujet tabou que peut représenter la maltraitance, la Table de concertation a choisi une stratégie de sensibilisation de proximité, intimiste, avec des outils concrets de changement. L'activité de sensibilisation qui dure environ trois heures débute par une séance de la marionnettiste Karine Leblanc qui guidera l'auditoire à s'engager doucement dans une réflexion. Par la suite, le visionnement de capsules vidéo permettra de discuter à partir de cas concrets et d'identifier des pistes de solutions.

Dans un premier temps, les clubs sociaux impliquant les gens de 50 ans et plus seront visités. Dans un second temps, nous rejoindrons les jeunes afin d'avoir un impact au plan intergénérationnel. Ainsi, nous visiterons des jeunes des deux polyvalentes de la MRC, de l'ÉPAQ et de l'Éducation aux adultes. Finalement, nous rencontrerons les élus de chaque municipalité car ce sont des partenaires essentiels à la sensibilisation de la population à la bienveillance envers les aînés.

Ce projet est rendu possible grâce à un financement de 90 000 \$ du Ministère de la Famille et des Aînés du Québec (programme QADA) et à une contribution financière de 10 000 \$ du milieu.